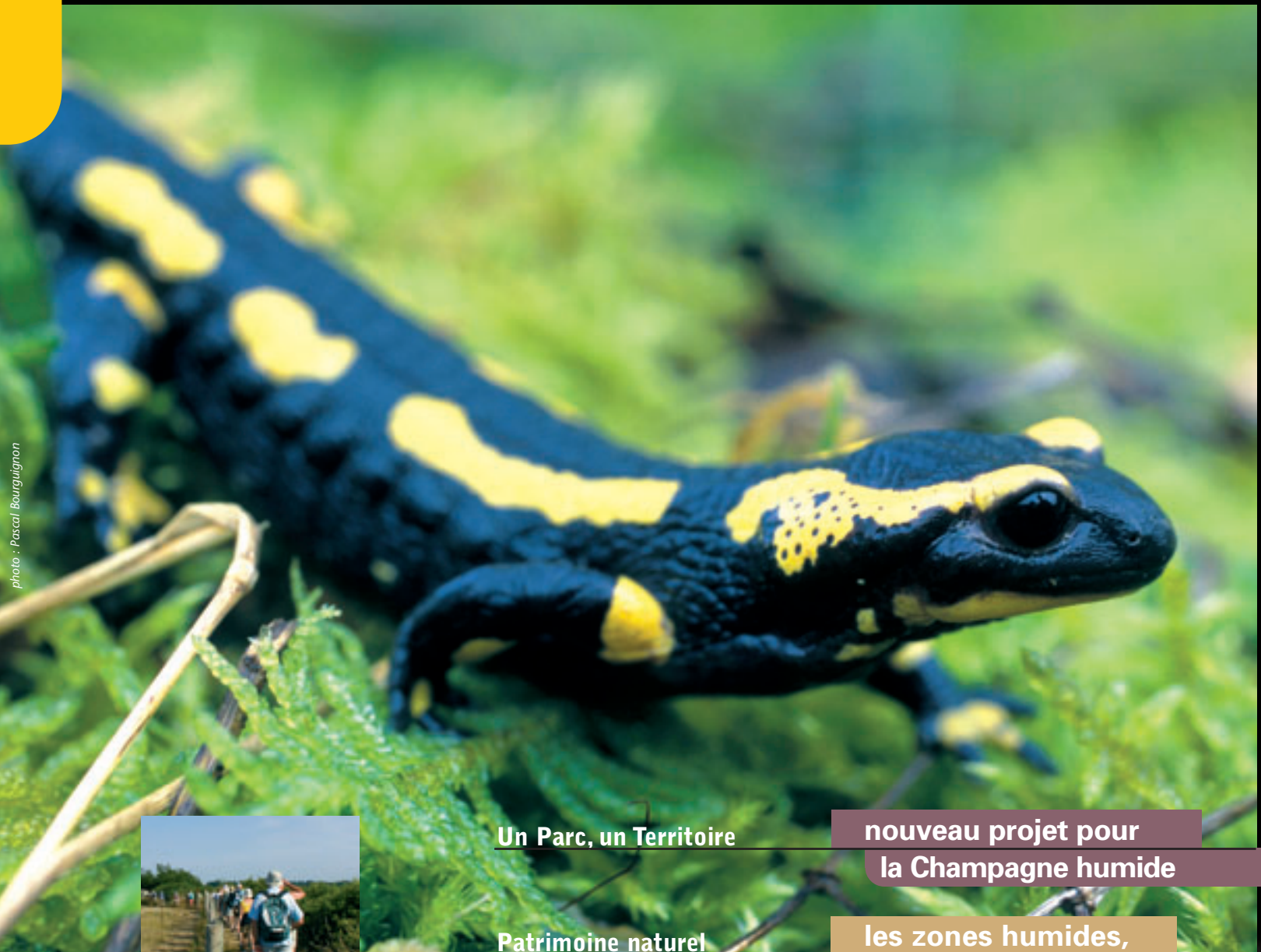


# territoire

magazine du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

# d'Orient

photo : Pascal Bourguignon



**Un Parc, un Territoire**

nouveau projet pour  
la Champagne humide

**Patrimoine naturel**

les zones humides,  
des milieux fragiles

**Trésors patrimoniaux**

sourire  
comtal

**Economie**

zoom sur...  
l'ORAC prolongée

**Zoom...**

l'association  
des amis du Parc



## territoire d'Orient

Avec ce nouveau numéro de Territoire d'Orient, c'est le Parc qui vient à la rencontre de ses habitants, à votre rencontre. Lien essentiel entre un territoire et toutes celles et ceux qui y vivent, cette revue espère renforcer en vous le sentiment d'appartenance à ce magnifique "territoire d'Orient".

Beaucoup d'entre vous se sont mobilisés lors des réunions organisées pour la révision de notre charte : je tiens à les en remercier encore vivement. Projet de développement de notre territoire pour 12 ans, cette charte couvrira la période 2007-2019. Ce numéro s'en fait largement l'écho : il vous en rappelle les grands enjeux et les différentes étapes, achevées et à venir.

Au delà de ce projet de charte et de la mobilisation qu'il a suscitée, l'équipe du Parc continue de s'impliquer dans les différentes missions que l'Etat confie aux Parcs :

- protéger le patrimoine par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages ;
- contribuer à l'aménagement du territoire ;
- contribuer au développement économique, social et culturel et à la qualité de la vie ;
- assurer l'accueil, l'éducation, l'information du public ;
- réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines ci-dessus et contribuer à des actions de recherche.

Autant de missions qui sont reprises, développées, précisées, dans les différents chapitres de notre projet de territoire.

**"Vivre, habiter et accueillir durablement sur le territoire".** Ce fil rouge, qui sous-tend notre prochaine charte, est décliné en trois axes :

- préserver les patrimoines et gérer l'espace,
- valoriser durablement les ressources,
- vivre et appartenir au territoire.

A ce titre, je voudrais revenir sur trois éléments qui me paraissent importants pour l'avenir et le devenir de notre territoire : la réserve naturelle nationale, la cellule "zones humides" et l'accueil de projets structurants.

La mise en place de la réserve, en 2002, n'a pas été sans soulever un certain nombre d'interrogations et d'oppositions avant d'aboutir. A ce jour, chacun semble avoir compris l'importance de cet espace à l'échelle du Parc. En début d'année, l'Etat a validé le plan de gestion de la réserve qui marque une étape importante, mais non définitive, dans le processus de reconnaissance nationale de cet espace. Mais, au-delà de cet aspect formel, je pense qu'il faut retenir la volonté exprimée par les élus et l'équipe, de protéger, certes, mais surtout d'informer. Nous souhaitons que l'ensemble de nos visiteurs retiennent de la réserve autre chose que panneaux d'interdiction (certes justifiés dans ce lieu privilégié). Cette réserve, en effet, doit avant tout constituer une véritable initiation à la biodiversité à partir des observatoires qui seront mis en place et des panneaux pédagogiques qui jalonnent le site.

"La préservation de la qualité et de la disponibilité de la ressource en eau constitue un enjeu majeur de ce siècle pour la planète" : c'est dans cet esprit que le projet de charte réaffirme la volonté du Parc de faire connaître et reconnaître la fonction économique et écologique des zones humides et des milieux aquatiques. La création d'une cellule spécifique "zones humides", qui fait suite à la cellule "étangs" créée il y a quelques années, va permettre la coordination, le suivi et l'animation de l'ensemble des

## Le Parc : un projet pour un territoire et des hommes

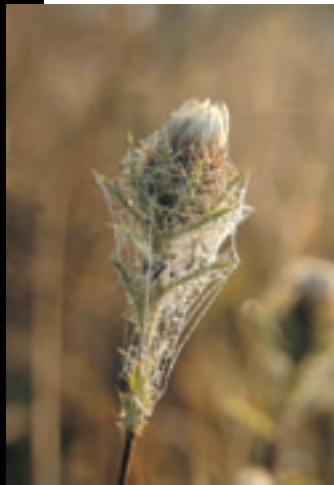
actions sur les milieux aquatiques . Le Parc souhaite également répondre à la mission que lui confie la loi, et que je rappelais en préambule, d'être un territoire d'expérimentation. Interlocuteur privilégié, il pourra remplir ses missions de conseil et d'expertise, tant auprès des élus que des habitants du territoire.

La révision des POS (Plan d'occupation des sols) ou la mise en place de PLU (Plan local d'urbanisme) sur les communes littorales ouvrent depuis quelque temps des espaces susceptibles d'accueillir des projets d'envergure. En parallèle, la mise en place, par le Conseil général de l'Aube, d'un vaste programme de requalification des sites d'accueil au bord des lacs a été l'occasion de lancer une large consultation auprès d'investisseurs nationaux et européens, intéressés par la qualité de notre territoire. Ces contacts devraient se concrétiser par une offre d'hébergements et de loisirs de très bon niveau qui constituera un véritable outil de développement économique durable. Le Parc sera soucieux de la qualité de réalisation de ces équipements. Mais, sur ce point, il semble n'y avoir aucun souci à se faire, tant les investisseurs semblent eux-mêmes désireux de conduire une réalisation exemplaire, tant en terme d'intégration dans l'environnement, que de mise en œuvre de la HQE (Haute qualité environnementale).

Avec sa nouvelle charte, une attractivité accrue, et toutes les perspectives qui s'ouvrent, notre Parc devrait connaître un développement important au bénéfice de la région, du département, de ses communes et surtout de leurs habitants.

**"Le Parc : un projet pour un territoire et des hommes."**

**Dominique VOIX**  
Président du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient



### Sommaire

<b>La révision de la charte</b>	p. 1 à 3
<b>Les zones humides, milieux riches mais fragiles</b>	p. 4
<b>Bienvenue à la Ferme de la Marque</b>	p. 6
<b>Recueil de recettes de poissons d'eau douce</b>	p. 7
<b>La Loge-aux-Chèvres</b>	p. 8
<b>Sourire comtal</b>	p. 10
<b>Zoom sur... l'ORAC prolongée</b>	p. 12
<b>Contes et légendes... au Pays des grands Lacs</b>	p. 14
<b>L'association... des amis du Parc</b>	p. 16
<b>Actualités du Parc et animations été 2006</b>	p. 17

## Dossier



## la révision de la Charte, un nouveau projet pour la Champagne humide

**Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient a été créé le 16 octobre 1970, et reconduit le 26 mars 1997 pour une période de 10 ans, par un arrêté du premier ministre.**

**Cette reconnaissance nationale s'appuie sur la qualité de notre patrimoine, et l'engagement volontaire de 50 communes et 3 communes associées pour un développement fondé sur sa préservation et sa valorisation.**

### Un label national attribué pour 12 ans

La Charte révisée du Parc est le document qui rassemble les engagements ainsi que les grandes orientations de développement du croissant de Champagne humide concerné, jusqu'en 2007. C'est un document fondateur de l'action du Parc qui peut être consulté dans chacune des mairies ou à la Maison du Parc.

Mais le label "Parc naturel régional de la Forêt d'Orient" n'est attribué par l'Etat que pour une durée de 12 ans seulement. Afin de l'obtenir de nouveau, il faut :

- apporter la preuve que les engagements inscrits dans la Charte de 1996 ont été tenus ;
- présenter à l'Etat un nouveau projet de développement pour 12 nouvelles années.

C'est ce que l'on appelle engager "la révision de la Charte". Cette démarche s'articule autour de 3 grandes actions :

#### ■ Faire le bilan des actions du Parc et de ses partenaires

Il s'agit de dresser un bilan complet du chemin parcouru depuis 1996 : quelles ont été les actions emblématiques du Parc ? Quelles ont été nos réussites, nos échecs ? Quels ont été les effets sur le développement du territoire ?

#### ■ Comprendre les forces et les faiblesses de notre territoire

Avant de définir de nouvelles orientations dans la prochaine

Charte, il est indispensable de connaître les richesses et les potentialités de nos communes : la protection du patrimoine naturel a-t-elle porté ses effets ? Les villages se transforment-ils sous la pression urbaine de Troyes ? Quelles sont les attentes des habitants ? Des socioprofessionnels ?

#### ■ Définir de nouvelles orientations de développement pour la Champagne humide et ses marges

C'est avec l'ensemble des élus, des habitants, des professionnels et des associations qu'ont été définis les objectifs à atteindre au cours des 12 prochaines années de classement, pour développer nos communes tout en préservant et en valorisant notre patrimoine.

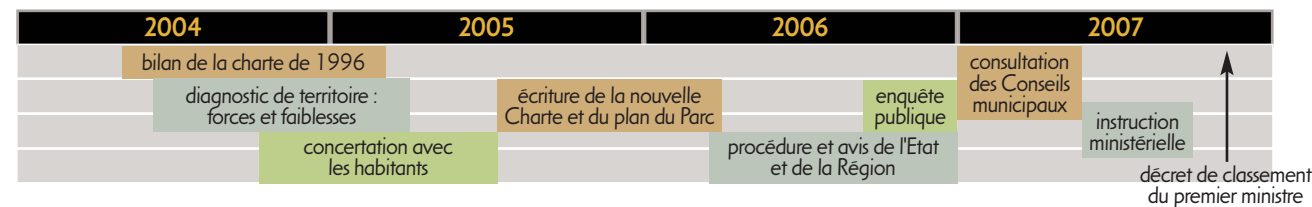
Ces engagements ont été transcrits dans le nouveau projet de Charte.

**A l'occasion de la révision, il est proposé aux 3 communes associées, aux 29 nouvelles communes et à 1 ville porte de venir rejoindre le Parc, si elles le souhaitent.**



# la révision de la Charte

## Les grandes étapes de la révision de la charte



## Comprendre le Parc, son fonctionnement et celui de ses habitants

Depuis l'automne 2004, des échanges et des travaux ont permis de préciser et comprendre les forces et les faiblesses de nos communes. Sans être exhaustif, Territoire d'Orient vous livre quelques unes des pistes abordées.

### La cohérence écologique de la Champagne humide à la croisée de bassins de vie

Articulé autour du bassin de la Champagne humide, le Parc a été considéré de très longue date comme un territoire d'importance écologique, reconnu au niveau national, européen, et international. Il est par ailleurs un morceau de Champagne-Ardenne très convoité pour son cadre de vie et ses richesses. Il est à la confluence des bassins de vie de Troyes, Brienne-le-château et Bar-sur-Aube. Ces bassins de vie "plus urbains" sont une source d'emploi (80% des actifs du Parc travaillent en dehors de leur commune de résidence), mais offrent également de nombreux équipements et des services à la population (cinéma, piscines, théâtre, etc.).

### Du patrimoine, nous tirons notre force

Qu'il soit naturel ou culturel, le patrimoine exceptionnel du Parc est la raison initiale de son classement en 1970. La mosaïque de paysages, les zones humides, les massifs forestiers, la faune avicole migratrice, la statuaire de Champagne, les églises à pan de bois, les hauts lieux de la Campagne de France (1814), constituent un patrimoine renommé et reconnu. Mais plus proche de nous, les lavoirs, les oratoires, les vergers, les mares communales, tout le bâti à pan de bois, s'ils ne sont pas visibles au premier coup d'œil, sont à regarder avec attention, sous peine d'être menacés de disparition. Le patrimoine humain, au travers des savoir-faire, peut être une des plus importantes richesses du territoire, est-il en train d'être oublié ?

### Un Parc, oui ? Mais on y vit aussi !...

Plus de 20 000 personnes vivent et souvent travaillent sur ce territoire. A l'inverse de la Champagne-Ardenne, le Parc n'a cessé de voir sa population augmenter depuis 1975 ! Des disparités subsistent cependant et la frontière naturelle des lacs sépare l'ouest où la croissance démographique est importante, et l'est, où les communes ont tendance à perdre des habitants. Cette différence entre les deux parties du territoire implique que l'on fasse particulièrement attention au développement de l'urbanisation pour conserver au territoire les caractéristiques qui lui donnent cette qualité de vie tant évoquée. Cette évolution doit être anticipée et accompagnée pour poursuivre le dynamisme aussi bien démographique qu'économique du territoire.



### ... et on sait accueillir !

Reconnu pour ses sites de migrations ornithologiques, le Parc accueille de plus en plus de touristes, lors d'une saison touristique qui a tendance à s'allonger. Ces séjours sont eux aussi de plus longue durée. Et les visiteurs se diversifient de plus en plus, pour le plus grand bonheur des socioprofessionnels du tourisme ! Le Parc capte d'une façon plus importante les estivants des bassins de clientèle parisiens et nordiques. Mais l'accueil ne concerne pas que les visiteurs... Les habitants du Parc ont, eux aussi, la possibilité de profiter des animations et manifestations organisées pour faire vivre le territoire, le rendre attractif et vivant.

## un nouveau projet pour la Champagne humide

### Et pour les années à venir ?

Fort de nombreuses rencontres de concertation avec les habitants des communes et les acteurs locaux, le Parc a recueilli les opinions du plus grand nombre. Et c'est à partir de ce "terreau" que les élus et les équipes du Parc ont construit le nouveau projet de Charte.

### Vivre, habiter, accueillir durablement sur le territoire.

C'est en quelques sorte, la phrase qui pourrait désormais figurer sur le fronton des mairies du Parc, ainsi que de la Maison du Parc. Tout le projet a été bâti dans cette logique, et articulé selon 3 axes :

- Le **Patrimoine** reste l'axe phare de l'action du Parc. Mais il s'oriente désormais vers un travail en partenariat avec de nombreux partenaires. Ainsi, l'attention portée sur les étangs de la Champagne humide sera étendue vers l'ensemble des zones humides (mares, prairies humides, etc.), les milieux agricoles, notamment les prairies seront traitées avec beaucoup de soin, le patrimoine bâti sera toujours promu avec autant de vigilance, les richesses culturelles feront l'objet d'une valorisation toujours plus accrue.
- Le volet sur le **développement** a fait l'objet des plus grands débats. C'est une nouveauté dans cette mouture de la Charte : les participants aux rencontres ont souhaité que le Parc s'investisse davantage dans

les projets de développement économique du territoire, en étroite relation avec les partenaires institutionnels et privés ! Le monde agricole s'est impliqué et les enjeux de préservation des espaces de prairies, de valorisation des exploitations et des productions ont été largement abordés. De même le bois, comme filière de production d'énergies renouvelables a été plébiscité par les participants, tout comme les autres énergies renouvelables. La participation à la vie de l'entreprise, son développement et sa valorisation environnementale ont également fait l'objet d'un long chapitre. Enfin, la poursuite des travaux entrepris depuis plus de 10 ans en matière d'accueil et de promotion touristique a été largement évoquée et soutenue.

Le dernier volet aborde l'**accueil, la communication** et la **vie sociale**. On peut y retrouver pelle-mêle une grande volonté d'accroître la communication, aussi bien vers les visiteurs que vers les habitants ou les élus des communes ; des actions vers les publics en difficulté sociale, ou vers les handicapés ; des actions d'animations encore plus importantes ; et bien évidemment, la poursuite des actions de pédagogie au territoire, que ce soit du patrimoine naturel, culturel, ou encore à la sensibilisation au développement durable.

### C'est quoi la suite ?

La suite du calendrier est connue et c'est désormais à tous les partenaires techniques et financiers du Parc d'examiner le projet que nous avons élaboré ensemble :

**28 février 2006** : Les élus du Comité Syndical ont approuvé le projet de Charte.

**Avril 2006** : Envoi de la Charte à la Région. Le Président de la Région envoie la Charte au Préfet de la région. Le Préfet de la région transmet le projet au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

**Eté 2006** : La Charte revient vers le Parc accompagnée des remarques formulées par le Ministère.

### Automne 2006 :

- Le Comité Syndical du Parc approuve le projet de Charte enrichi des remarques du Ministère et renvoie la Charte à la Région.

- La Commission permanente de la Région arrête le projet de Charte et autorise son Président à engager la procédure d'enquête publique

- Enquête publique. Le projet de Charte est à la libre lecture de tous, habitants, associations, socioprofessionnels, pour recueillir les dernières remarques. C'est à ce moment

que la Charte pourra être complétée et enrichie. En fonction de la quantité de remarques constructives effectuées, le nouveau projet de Charte sera amendé.

**Printemps 2007** : Le projet est alors envoyé aux communes, Communauté de communes, au Conseil Général, au Conseil Régional et aux villes portes (Troyes et Bar-sur-Aube) pour une approbation définitive. Les communes ayant approuvé le projet constitueront le territoire définitif du Parc

**Fin printemps 2007** : Approbation de la Charte par l'assemblée régionale

**Eté 2007** : Le Premier ministre arrête par décret la Charte, ses annexes et le périmètre du Parc pour une durée de 12 ans, et attribue de nouveau le label "Parc naturel régional de la Forêt d'Orient".

### à savoir...

Le bilan de la Charte et le diagnostic complet et le projet de Charte sont disponibles sur le site Internet du Parc : [www.pnr-foret-orient.fr](http://www.pnr-foret-orient.fr)

### Un Conseil de Parc

A l'heureuse surprise des élus du Parc, les rencontres de concertation ont été très fréquentées. C'est pourquoi la nouvelle Charte prévoit la constitution d'un "Conseil de Parc". Son rôle sera :

- de suivre le tableau de bord et de l'information de tous les partenaires sur l'évolution de la réalisation de la charte et sur les difficultés éventuelles rencontrées ;
- de mettre en place de nouveaux indicateurs s'il s'avérait que ceux retenus dans la Charte manquaient de pertinence.

Il sera surtout constitué de personnalités de la "société civile", y compris des élus. Les membres seront proposés à la suite d'un dépôt de candidature au Parc. Son rôle sera également de faire des propositions d'actions aux élus du Parc. Il est toujours bon de s'enrichir d'un regard extérieur !





# Les zones humides, milieux riches mais fragiles

Au cours des cent dernières années, environ 2,5 millions d'hectares de zones humides ont disparu en France. Durant les quinze dernières années, la destruction ou dégradation de ces zones s'est accélérée.

é tangs, mares, tourbières, lacs, forêts alluviales, bords de cours d'eau, rus, lagunes, marais... tous ces milieux se retrouvent sous la dénomination de "zones humides". Pourtant certains sont naturels, d'autres totalement artificiels. D'autres encore, créés par l'Homme voilà plusieurs siècles, font aujourd'hui partie intégrante de notre paysage.

Cette multiplicité d'origines explique entre autre la complexité de préserver ces territoires. Ainsi, on estime qu'au cours des cent dernières années, c'est environ 2,5 millions d'hectares de zones humides, soit trois fois la superficie de la Corse, qui ont disparu en France. La destruction ou la dégradation des zones humides s'est même accélérée ces quinze dernières années. Il est plus que jamais urgent d'agir car les fonctions qu'elles remplissent pour chacun d'entre nous sont très nombreuses.

Ainsi, les zones humides régulent les débits des cours d'eau et rechargent les nappes souterraines dans lesquelles nous puisons notre eau potable. Ces milieux humides regorgent de vie. Beaucoup d'espèces animales et végétales

qui s'y développent ne se rencontrent pas ailleurs. En effet, ces zones constituent des lieux d'alimentation, de reproduction, d'abris pour nombre d'oiseaux, d'insectes ou de poissons. Les zones humides ont une valeur patrimoniale non négligeable. C'est un héritage commun de nature culturelle et scientifique, un témoignage des activités humaines passées, un modèle d'usage extensif pour l'agriculture (élevage de races rustiques) ou pour la pisciculture, un réservoir génétique pour la flore et la faune qu'il faut préserver.

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient présente une multiplicité de zones humides, ce qui lui confère sa richesse. Ainsi, étangs, mares, prairies humides, cours d'eau, rus forestiers cohabitent et se

mêlent pour donner des paysages aux multiples facettes et biologiquement diversifiés.

Les étangs, près de 80 sur le Parc, forment un maillage de plans d'eau qui attirent de nombreux canards, foulques et autres bécassines. Créés, pour certains, dès le Moyen-âge par les moines cisterciens, ils constituent aujourd'hui une entité remarquable où cohabitent des milieux interdépendants et variés. Ces étangs, territoires artificiels, fragiles, doivent être entretenus afin d'en préserver les équilibres. Or aujourd'hui, l'évolution socio-économique entraîne la modification des usages allant de l'abandon d'activité et d'entretien à l'intensification des pratiques de pêche, ce qui tend à uniformiser le milieu et à modifier le paysage.

Depuis 1998, le Parc mène des actions, ponctuelles ou plus pérennes, en faveur des zones humides.

Les mares, quant à elles, disparaissent en se comblant lentement. Longtemps indispensables à la vie des villages et aux activités agricoles, elles servaient de réserves d'eau en cas d'incendie, de lavoirs, de lieux de cultes au temps des gaulois ou d'abreuvoir pour les animaux.

Quant aux prairies humides, entretenues par le pâturage, elles disparaissent en même temps que cette pratique. La flore typique de ces milieux est alors remplacée, après drainage des prairies ou retournement, par des cultures plus rentables ou à meilleur rendement fourrager.

## Que fait le Parc en matière de zones humides ?

Depuis 1998, le Parc mène des actions, ponctuelles ou plus pérennes, en faveur des zones humides. Dans un premier temps, il a été question de les inventorier pour mieux

les connaître. Les mares forestières ont, les premières, livrées quelques uns de leurs secrets. Puis, depuis 2000, c'est au tour des étangs d'être la cible de nos inventaires.

A travers le Programme de gestion durable des étangs, mis en place sur toute la zone Ramsar, il a été fait un état de ces milieux et de leurs richesses biologiques. Cela a permis de cerner les problématiques spécifiques rencontrées en Champagne humide. L'établissement d'un guide pratique est en cours de réalisation, sous forme de fiches techniques d'aide à la gestion, et permettra à chacun d'acquérir plus de connaissances vis-à-vis des techniques d'entretien raisonné.

Aujourd'hui, le Parc naturel régional s'est doté d'un service spécialisé dans les milieux humides afin d'agir, sur le terrain, pour leur préservation ou leur restauration. La Cellule "Zones humides" mène ainsi cette année une grande campagne de recensement des mares, pour évaluer le nombre, l'intérêt et proposer des techniques simples et peu coûteuses pour les restaurer et les gérer. Cela a déjà mis en lumière la richesse de nombreuses communes, notamment de Champagne crayeuse, pour lesquelles ces petits milieux sont de véritables oasis de vie pour tritons, grenouilles, et autres libellules qu'il est primordial de conserver.

## Partenaires financiers du Parc en faveur des Zones Humides

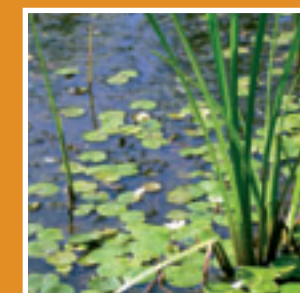
Union Européenne  
Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable  
Agence de l'Eau Seine-Normandie  
Conseil régional Champagne-Ardenne

## Cellule "zones humides" : une grande campagne de recensement

### zoom sur...

#### Le programme Mares

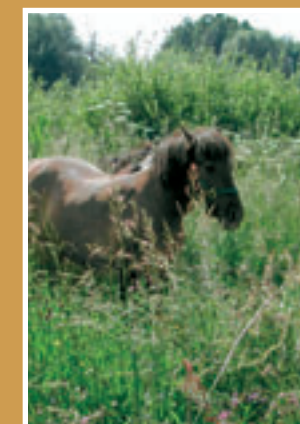
- 180 mares inventoriées
- des visites sur site et rencontres avec les propriétaires
- des inventaires amphibiens, chauves-souris et flore
- deux dossiers de restauration en cours



études

#### Le marais de Courteranges

- prairie humide communale de 5,5 hectares
- inventaires préliminaires et plan de gestion simplifié du site
- 2 chevaux Konik polski arrivés en 2005
- un milieu dont la flore se diversifie sous l'effet du pâturage



protection

#### L'Atlas des Odonates du Parc

- 51 espèces de libellules recensées sur le Parc
- des photos et des cartes de localisation
- la rédaction d'un ouvrage de référence avec de belles illustrations, pour s'initier ou se perfectionner à la reconnaissance des libellules



sensibilisation

Contact :  
Cellule "Zones Humides" - Pavillon Saint Charles - 10220 PINEY  
Tél. : 03 25 40 04 12 - courriel : etangs@pnrfo.org





La première ferme pédagogique du Parc.

## Bienvenue à la Ferme de la Marque chez Claudette et Alain Figiel

**L**a Ferme de la Marque, qui se situe sur la route entre Vendœuvre-sur-Barse et Champ-sur-Barse, vient de recevoir le label officiel "Bienvenue à la Ferme" et est maintenant reconnue comme ferme pédagogique. Belle récompense pour Claudette et Alain Figiel !

En 1981, cette propriété appartenant à l'évêché de Troyes, est achetée par Madame et Monsieur Figiel, tous deux agriculteurs de métier. Cette belle ferme isolée, encadrée de prés et de bois, accueille de nombreux animaux et invite le visiteur à la découverte d'un univers surprenant. Exceptionnel, car sont réunies ici convivialité, chaleur et sympathie.

### ■ Petit rappel de l'histoire de ces lieux

Les terres ferrugineuses le long de la Barse ont apporté au XVI<sup>e</sup> siècle l'implantation de forges et la fabrication de boulets qui portaient une marque de fabrique.

Aujourd'hui, il en reste encore des bâtiments et des lieux-dits : fermes des Forges, des Petites Forges, de la Marque...

En 1656, la ferme de la Marque était un fief de terres labourables avec maison et granges. En 1770, s'y ajoutèrent un colombier, un jardin et un enclos. Et depuis 1981, la ferme accueille une exploitation laitière.

En 2003, Claudette et Alain souhaitent faire découvrir leur métier au plus grand nombre tout en préservant ce véritable coin de paradis pour leurs animaux.

Ces bêtes sont d'abord des animaux d'élevage mais sont également recueillies à la ferme de la Marque ceux qui n'ont plus de maîtres...

Pour le plus grand bonheur des petits et des grands, la Ferme de la Marque est devenue une ferme pédagogique en 2005. C'est Claudette qui en a eu l'idée. Elle aime les enfants et souhaite faire partager son métier d'agricultrice "qui malheureusement se perd..." dit-elle. Sans perdre de temps, le couple a frappé aux portes des institutions pour présenter leur projet puis a fait les travaux nécessaires à l'accueil du public.

### ■ Un accueil de qualité, pensé pour tous

On y accueille depuis l'été dernier un public varié, scolaires, familles, groupes de seniors, etc. Il est aussi important de noter que la ferme de la Marque est accessible aux personnes à mobilité réduite. La salle d'accueil, l'accès aux animaux, les allées, la salle de traite et les toilettes : tout est pensé pour que ce public puisse profiter à 100% de cet environnement à découvrir.

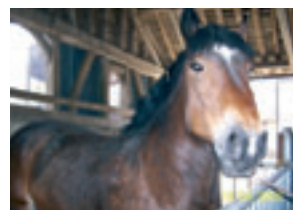
Les visites présentent toutes les facettes du métier d'éleveur et producteur laitier : de la nourriture des animaux jusqu'à la reproduction. Des panneaux informatifs et pédagogiques installés résument les explications données.

Moment préféré des enfants : la distribution de nourriture aux veaux. Sympathique aussi le moment où l'animal vient prendre sa ration de lait au "biberon" automatique ! Bien sûr, personne ne se lasse de caresser le museau des vaches ou d'approcher les moutons, chèvres et cochons : ils sont si près... et si gentils !

Vous terminerez par un bon lait de ferme et un goûter confectonné par Claudette elle-même, un vrai délice... à déguster sans modération !

### ■ Un nouveau résident

Le 10 mai 2006, la Ferme de la Marque a eu le plaisir d'accueillir Icare de Lagrange, un magnifique cheval de trait ardennais mis à disposition par une convention entre le délégué régional aux Haras nationaux de Champagne-Ardenne, M. et Mme FIGIEL, propriétaires de la ferme pédagogique et le Président du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.



Cette mise à disposition permettra de faire connaître la race et participer à sa conservation.

### A noter...

Visites guidées pour groupes sur rendez-vous et pour tous, rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche de chaque mois, d'avril à octobre.

**Claudette et Alain Figiel**  
Ferme de la Marque  
10140 Champ-sur-Barse  
Tél. : 03 25 41 47 97

# Recueil de recettes de poissons d'eau douce du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

Venez découvrir, à la Maison du Parc, cet ouvrage original réalisé par l'artiste aquarelliste Sylvie Vernageau. Préfacé par Henri Pescarolo, lui-même étant un amoureux de la cuisine et de plats à base de poisson.



Porté par la commission "Gastronomie" de l'Office de tourisme intercommunal des Grands Lacs et de la Forêt d'Orient, ce livre de cuisine a été créé grâce à une belle idée novatrice et l'énergie de tous.

En effet, ce premier volume consacré aux recettes de poissons d'eau douce est un recueil tout à fait original, à la fois un ouvrage d'art et de cuisine. Sa qualité et son format, ses pages reliées invitent au voyage au pays du goût et des saveurs.

Le livre comprend 17 recettes qui font référence à nos lacs et rivières, plus alléchantes les unes que les autres. Ecrites à la main, celles-ci sont accompagnées d'une ou plusieurs aquarelles originales et superbes les illustrant.

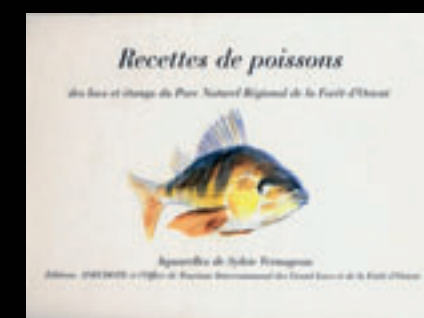
Sur la page de gauche, une recette de poissons d'eau douce, sur la droite une aquarelle de Sylvie Vernageau, une artiste de grand talent représentant soit le poisson cuisiné soit un paysage ou autre élément typique de notre Parc naturel régional.

### Un contenu riche et varié

Toutes ces recettes ont été concoctées et communiquées aimablement non seulement par des particuliers, comme le Père Delfosse qui pêche au bord de l'Aube et ne cuisine que les poissons qu'il a capturés, ce depuis plus de 60 ans, mais aussi par des grands chefs et restaurateurs de notre région.

Cet ouvrage numéroté sera tiré au plus à 800 exemplaires pour garantir une certaine exclusivité. Disponible depuis la mi-novembre, le livre est proposé à 35 euros. Il est en vente à la Maison du Parc et dans toutes les bonnes librairies locales.

Pour le mois de septembre, un petit frère verra le jour. Cette édition sera consacrée aux recettes de gibier des plaines et des étangs de la Forêt d'Orient. Les aquarelles illustreront non seulement les plats mais également des vues de quelques superbes villages du territoire.



### Horaires d'ouverture 2006 de l'Office de tourisme

Toute l'équipe de l'Office de tourisme intercommunal a le plaisir de vous accueillir :

- en haute saison (juillet-août) : de 10h à 18h sans interruption, en semaine, week-ends et jours fériés
- en mi-saison (avril à octobre) : de 10h à 12h et de 14h à 18h en semaine, de 10h à 13h et de 14h à 18h les week-ends et jours fériés
- hors saison (novembre à mars) : de 13h à 17h, en semaine, les week-ends et jours fériés

### A votre service :

Direction : Peter van Bussel et Christine Mottard  
Equipe d'accueil : Valérie Cornu, Lucie Hennequin et Elodie Remaud

### Contact :

Office de tourisme intercommunal des Grands Lacs et de la Forêt d'Orient,  
Maison du Parc - 10220 Piney  
Tél. : 03 25 43 38 88 - Courriel : [info@pnrfo.org](mailto:info@pnrfo.org)





© Pascal Bourguignon





1



2



3

Qu'elle est belle cette Champagne comtale du XIII<sup>e</sup> siècle !

## Sourire comtal

**A**u firmament de sa puissance ! Le territoire du Parc est peut-être trois fois plus peuplé qu'aujourd'hui !

Derrière le comte de Brienne, devenu empereur de Constantinople en 1229, les grands feudataires partis en croisade se taillent de véritables prin-

cipautés : les Durnay de Venduvre, Les Briel et bien sûr les Villehardouin. Certes, cette famille, qui tire son nom du village du même nom du Parc, pourrait être célèbre pour avoir donné un Maréchal à la Champagne, un duc à l'Achaïe, un prince à la Morée et le chef de la quatrième croisade. Mais Geoffroy de Villehardouin gagne sa place dans l'histoire pour être le premier de nos historiens français et le père de la prose française.

Écoutons sa parole :

*"Sachiez que mil et cent et quatre-vinz et dix sept anz après l'incarnation nostre Segnor Jésus Crist, al tens Innocent, apostoile de Rome, et Phelipe, roi de France, et Richart, roi d'engleterre ; ot un saint home en France qui ot nom Folques de Nuilli (...); et il ere prestres, et tenoit la paroisse de la ville. Et cil folques dont je vos dis, comença à parler de Deu par France et par las autres terres entor ; et sachiez que Nostre Sires fist maintes miracles por lui."*

(Sachez que mil cent quatre-vingt-dix-sept ans après l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au temps d'Innocent pape de Rome, et de Philippe roi de France, et de Richard roi d'Angleterre, il y eut un saint homme en France qui avait nom Foulque de Neuilli (...) et il était prêtre ; et tenait la paroisse du village. Et ce Foulque que je vous dis commença à parler de Dieu par l'Île-de-France et par les autres pays d'alentour ; et sachez que Notre-Seigneur fit maints miracles pour lui.)

Cela sonne drôle à nos oreilles aujourd'hui mais c'est du français.

### ■ Une découverte récente

Une fresque vient d'être découverte sur le tympan de l'église de Montreuil-sur-Barse. Le Christ en Majesté juge les âmes au dernier jour. Son air terrible, sa barbe double, son auréole en croix, n'a-t-il pas un petit côté byzantin, souvenir de l'épopée des champenois en Morée ? (photo 1)



5

L'architecture se transforme timidement au début de ce siècle, le triplet de l'église de Trannes des dernières années du XII<sup>e</sup> est encore bien roman (photo 2). Puis la baie suivante hésite : ai-je ou n'ai-je pas une ogive (photo 3) ? Enfin, la suivante avoue son caractère résolument gothique (photo 7). Le treizième est installé, nous sommes vers 1210. Une décennie plus tard, la piscine de l'église de Saint-Christophe-Dodinicourt dévoile son trilobe (photo 5).

### ■ Une découverte récente

Vers le milieu du siècle, Troyes dévoile sa puissance, un de ses fils est monté sur le trône de Saint Pierre sous le nom d'Urbain IV. L'église qu'il offre à sa ville natale dépasse toutes les audaces. La pierre fait place à la lumière grâce à la contre-poussée de ses arcs incroyablement élancés. Cette création grandiose a marqué l'esprit du modeste huchier qui sculpte le montant de la porte de bois de l'église d'Unieville. On y voit



6



7



8

symboliquement représenté ce qui fait l'éclat du gothique rayonnant : un contrefort devant une ogive (photo 8).

Qu'elle est riche cette Champagne, grâce à ses foires. Elle est dans l'histoire la première capitale de "l'économie-monde". Le centre du commerce mondial. Comme New York aujourd'hui.

Saint Bernard de Clairvaux lui a laissé un autre héritage, avoir su redonner une âme aux femmes, et un rôle : l'amour maternel (aujourd'hui c'est bien peu, mais pour l'époque c'est révolutionnaire).

### ■ Une découverte récente

Laissons nous charmer par le sourire de ses mères : la vierge de Rouilly récemment restaurée est encore bien sage et timide en cette extrême fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup>, elle esquisse juste un sourire (photo 6).

Elle s'expose au trésor des églises avec un large sourire et un léger déhanchement. Sourire et déhanchement qui seront désormais les caractéristiques de l'école de Champagne (photo 4).

Saluons aussi la vierge de Montmorency-Beaufort conservée au trésor des églises de Brienne-le-Château. Celle-ci, se croyant sans doute encore au Moyen Age fit des miracles jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Volée dans les années 1970, elle fut retrouvée toute seule au milieu d'un quai par la Police comme si elle avait fuit le bateau qui devait l'emporter, comme les Vierges du haut Moyen Age qui fuyaient les églises où elles ne voulaient pas être exposées. Ce caractère supposé miraculeux, (que l'Eglise rejette depuis le canon 22 du concile de Trente en 1565) fait qu'elle peut être convoitée par des personnes mal intentionnées que nous devons la protéger pour cela sous une vitrine blindée ! (photo 9)



9



4



# zoom sur... L'ORAC prolongée !

## L'ORAC en 2005, c'est :

- 65 porteurs de projets rencontrés.
- 32 demandes examinées.
- 149 376 € de subventions accordées.
- 746 889 € d'investissements soutenus.

ORAC du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient a débuté sa phase opérationnelle en juin 2004. Nombre d'artisans et commerçants du territoire ont ainsi pu bénéficier d'une subvention dans le cadre de leur programme d'investissement.

Devant le succès grandissant et le besoin formulé par les entreprises, les partenaires de l'opération ont décidé de prolonger le dispositif jusque début 2007.

Les entreprises qui auront présenté un dossier et reçu un avis favorable lors des comités de pilotage pourront voir leurs investissements éligibles subventionnés à hauteur de 20% par l'Europe (FEDER), l'État (FISAC), ou la région Champagne-Ardenne.

Si votre projet ne correspond pas aux critères de l'ORAC, nous pourrions vous orienter vers d'autres dispositifs.

Si vous aussi, vous souhaitez profiter de cette aide, c'est dès aujourd'hui qu'il faut prendre contact avec l'animateur ORAC pour nous faire part de votre projet et monter votre dossier.

## L'ORAC, c'est aussi...

### Des actions collectives en cours d'élaboration :

- information sur l'accès aux marchés publics,
- salon "Orienté bois" sur les métiers du bois construction et du bois énergie (31 septembre et 1<sup>er</sup> octobre à Dosches).

\* Plus d'informations sur ces actions dans le **bulletin d'information de l'ORAC du Parc de la Forêt d'Orient**, à paraître...

## Quelques exemples de projets soutenus :

M. Daniel BRIAUX affûteur à Piney a acquis une planeuse automatique, qui l'aidera à faire face à une activité croissante.



M<sup>me</sup> Anita PFLEGER, fleuriste à Piney, a rénové la façade de son établissement, ternie par le passage des véhicules.



M. Daniel VADROT, paysagiste à Dienville, a investi dans un nouveau tracteur qui lui permettra de répondre à des marchés plus importants.



M. Gilbert ROY, commerçant à Vendevre-sur-Barse, a réhabilité la façade du Bar du Château



# Comment bénéficiaire de l'ORAC ?

## Les investissements éligibles

■ **la devanture**  
rénovation et extension : travaux complets de la restauration à la réfection, y compris vitrage, système antiviol, éclairage, signalétique...

■ **l'aménagement immobilier**  
mise aux normes d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Construction, extension et agencement de local

■ **l'outil de production**  
investissement apportant une plus-value à l'entreprise ou appliquant les normes en vigueur. Camion de tournée alimentaire

■ **la reprise d'entreprise**  
éléments corporels de la reprise

## Les critères d'éligibilité

■ être inscrit au répertoire des métiers ou au registre de commerce et des sociétés du territoire concerné par l'opération

■ être localisé dans l'une des communes concernées par l'opération (Parc naturel régional de la Forêt d'Orient)

■ faire réaliser ses travaux par des artisans qualifiés

■ justifier d'au moins 6 mois d'activité au moment du dépôt de dossier (sauf cas de reprise)

■ être à jour de ses obligations fiscales et sociales

■ avoir un chiffre d'affaire inférieur à 800 000 €

■ avoir un projet d'investissement neuf répondant aux critères d'éligibilité de l'ORAC

## Une démarche simple

- Vous contactez l'animateur de l'opération.
- Il assure le montage du dossier.
- Vous recevez un accusé de réception vous permettant d'engager vos investissements
- Le comité de pilotage rend un avis sur l'éligibilité du dossier.
- Les financeurs prennent la décision finale.
- Vous signez une convention ou recevez un arrêté d'attribution de subvention avec le financeur retenu. Vous disposez alors d'un délai à convenir pour réaliser votre investissement.

• Contact  
Sébastien CLÉMENT  
Opération de restructuration de l'artisanat et du commerce  
Parc naturel régional de la Forêt d'Orient  
Maison du Parc 10220 PINEY  
Tél. : 03 25 43 38 86  
sebastien.clement@pnrfo.org  
<http://www.pnr-foret-orient.fr/fr/orac.htm>

## Si votre projet correspond à ces critères...

vous pouvez prétendre à une subvention ORAC calculée sur la base de :

- 20% du montant hors taxe des investissements compris entre 5 000 et 50 000 €  
soit de 1 000 à 10 000 € d'aide





## Au pays... des grands Lacs

**Pourquoi le niveau d'eau des lacs diminue-t-il avant la fin de saison ?**

Cette question est souvent posée par les plaisanciers qui naviguent sur les lacs du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient ! Tous ne connaissent pas les vocations premières de nos plans d'eau.

La légende et les rumeurs veulent que ces réserves en eau permettent aux parisiens de naviguer sur la Seine, se promener sur les berges de Paris Plage ou d'inonder la baie de Somme...

Les Grands Lacs de Seine constitués par le lac-réservoir Seine (lac d'Orient) et le lac-réservoir Aube (lac Amance et lac du Temple) ont pour missions :

■ **le soutien des débits d'étiages des rivières :**

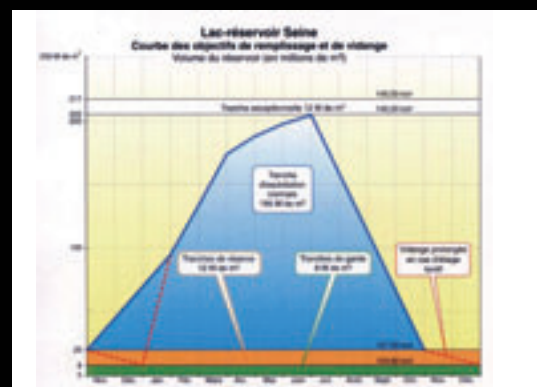
par le canal de restitution les lacs alimentent les rivières afin d'éviter la sécheresse, alimenter les centrales hydro-électriques en aval de la région parisienne, apporter un débit suffisant à l'alimentation en eau potable de la capitale ;

■ **la protection contre les crues des rivières :**

pour éviter le débordement des rivières et les inondations, par le canal d'aménage les lacs vont stocker leurs surplus dans les grands lacs de Seine.

Les lacs sont vidés et remplis à des dates bien déterminées ; c'est une courbe théorique déterminée par l'Institution Interdépartementale des Barrages Réservoirs du Bassin de la Seine qui fixe ces dernières.

Exemple de courbe théorique : (cf. courbe) et explications :



« La gestion des ouvrages s'effectue par application de règlements d'eau pris par arrêtés préfectoraux. Les règlements d'eau prévoient un remplissage progressif suivant des objectifs mensuels appelés "objectifs théoriques". Le volume disponible au cours de l'hiver et du printemps est adapté à l'importance des crues pouvant intervenir à ces périodes et a été calé, par simulation, sur les grandes crues observées sur le bassin (1910-1924-1955).

Les objectifs de vidange de l'année sont adaptés aux besoins des usagers et au stock disponible au 1<sup>er</sup> juillet. Les objectifs de remplissage et de vidange de l'année sont approuvés par le Comité Technique de COordi-

nation de l'Institution (CO.TE.CO) qui regroupe les représentants institutionnels du bassin, les représentants des régions amont et de la région Ile-de-France et les principaux usagers.

Les modalités d'exploitation de chaque ouvrage sont détaillées dans un règlement d'eau, qui fait l'objet d'un arrêté préfectoral pris après consultation des organismes de bassin et à l'issue d'une enquête publique dite "enquête hydraulique". Cette enquête porte sur l'ensemble des communes riveraines des rivières influencées par l'exploitation de l'ouvrage. »

• (Source : Institution Interdépartementale de Barrages Réservoirs du Bassin de la Seine)

## Au Pays des Grands Lacs

Une autre rumeur tenace veut qu'au regard des besoins d'eau croissants de la région parisienne, les lacs soient appelés à toujours s'étendre et se démultiplier : le bassin hydrologique où s'approvisionnent les rivières n'est pas extensible et le seul nouveau lac envisagé se situe dans la Marne, avec le vieux projet de création du lac des Côtes de Champagne. La tendance générale aux économies d'eau et les techniques de recyclage de plus en plus performantes devraient permettre de ne pas en avoir besoin.

En dehors des objectifs fixés pour la création des grands lacs de Seine, le territoire a vu se développer une zone de protection du

patrimoine, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient est une importante activité économique locale accompagnant la pratique d'activités de loisirs ou sportives de pleine nature, la baignade, la pêche, les sports nautiques, les randonnées, le tourisme ornithologique ou culturel...

Contacts :

**Capitainerie de Mesnil Saint Père**  
Tel. 03 25 41 28 30  
Fax 03 25 41 08 04  
port.mesnil@wanadoo.fr

**Capitainerie de Dienville**  
Tel. 03 25 92 27 69  
Fax 03 25 92 26 10  
port.dienville@wanadoo.fr

- Les locaux de la capitainerie (photo 1)
- Le port de Dienville (2)
- Les locaux des clubs terminés (3)
- Destruction totale de l'école de voile AEPA le 30 janvier 2006 (4)
- L'école de voile AEPA encore existante le 27 janvier 2006 (5)



■ **Mesnil-Saint-Père, Maison des Lacs**

Concernant les clubs, le bâtiment est achevé. Depuis novembre, ils ont pu prendre possession de leurs locaux respectifs.

L'école de voile AEPA s'est vue attribuer un nouveau local dans le bâtiment des clubs. Par conséquent, il a fallu procéder à la démolition de l'ancienne structure.

Aujourd'hui, cette démolition laisse place à un nouvel espace élargissant la vue sur le lac.





# L'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

Créée dès les origines du Parc (1970) pour que les habitants et visiteurs soient associés à côté des élus responsables, l'association des Amis du Parc oeuvre pour la connaissance, la protection et l'animation du territoire.



## Objectifs et missions

L'association a pour mission de représenter les intérêts des habitants et des visiteurs du PNRFO auprès du Syndicat mixte du Parc et de les informer sur les sujets qui les concernent directement.

## Activités

Les Amis du Parc sont étroitement associés aux instances du Syndicat mixte (participation aux bureaux, comité syndical, commissions) et assurent un suivi des projets, travaux et études conduits par le Parc et dans le Parc.

Ils contribuent à la connaissance, l'animation des communes, à travers l'organisation d'un programme spécifique de manifestations : visites guidées, randonnées, concerts, soirées théâtrales, expositions, animations pour les enfants...

Enfin, l'association des Amis du Parc diffuse chaque trimestre auprès de ses adhérents et des collectivités territoriales, son bulletin d'information intitulé L'Escarboucle.

Association loi 1901, agréée Environnement et Education populaire, elle est composée de bénévoles : personnes morales (associations, communes) et personnes physiques (habitants, visiteurs).

En liaison avec celui-ci, elle participe au développement d'activités économiques, scientifiques, culturelles, sportives et touristiques.

Son engagement se fonde sur une volonté de sensibiliser les populations locales à la protection de l'environnement et du patrimoine, qu'il soit naturel, architectural ou culturel et d'animer ce territoire pour qu'il y fasse bon vivre et accueillir.

Adhérer, c'est participer à la vie de son territoire. Adhérer, c'est soutenir les actions de l'association et de ses bénévoles.

- Adhésion individuelle : 21 € \*
  - Adhésion famille : 30 € \*\*
  - Membre bienfaiteur : au-delà \*\*
  - Abonnement Escarboucle seul : 14 € \*\*\*
- Pour tout renseignement :  
Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient  
• La Capitainerie, Rue du Lac 101 40 MESNIL-SAINT-PERE  
• 03 25 41 07 83  
• aap.pnrfo@wanadoo.fr  
• amisdupnrfo.free.fr

- \* L'adhésion comprend l'envoi de L'Escarboucle, la publication de l'association
- \*\* 60% des sommes versées sont déductibles de votre imposition
- \*\*\* pas de déduction fiscale pour l'abonnement seul
- Permanences : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h30. Le vendredi de 9h à 12h.

## Actualités du Parc



### SALON ORIENTÉ BOIS : POUR UNE DÉCOUVERTE DU BOIS ET DE SES TRANSFORMATIONS

→ Le Parc de la Forêt d'Orient organisera un salon du bois le samedi 30 septembre et dimanche 1<sup>er</sup> Octobre 2006, au coeur de la commune de Dosches.

Intitulée "Orienté Bois", cette manifestation permettra aux visiteurs de découvrir, ou de redécouvrir, l'ensemble des métiers de la filière bois-forêt, avec un accent porté aux activités entourant l'énergie bois et la construction bois. L'objectif de ces deux journées est d'informer et de sensibiliser le grand-public, mais également les collectivités et les professionnels aux enjeux "durables" du bois et de ses transformations.

Au cours de ces deux jours, de nombreuses expositions et diverses animations sur la thématique du bois dans l'habitat, telles que des démonstrations, des visites ou bien encore des conférences, seront proposées. Elles offriront une vision d'ensemble de la richesse et de la diversité du bois et de ses diverses utilisations. L'inauguration du Moulin à vent de l'association des Moulins à vent champenois, présidée par Monsieur Erwin Schriever est prévue pour la dernière semaine de septembre et pourra constituer un temps fort de la manifestation.

Le salon "Orienté Bois" mettra ainsi à l'honneur une ressource naturelle forgeant depuis toujours l'identité paysagère, économique et sociale du Parc, et dont la valorisation, dans un contexte de recherche d'alternatives durables à nos modes de vie, prend plus que jamais tout son sens.

Jennifer CONAN

### PÔLE D'EXCELLENCE RURALE

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient s'est allié au Syndicat mixte du Nord-Est Aubeois pour répondre à l'appel à projet lancé par l'Etat "Pôle d'excellence rurale". Autour de l'animation des infrastructures de randonnées vélos, pédestres et équestres sur le territoire, un certain nombre d'équipements pourront bénéficier de l'appui de subventions de l'Etat et de l'Europe. La Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires a labellisé ce projet.



## Animations été 2006

### Juillet

**Samedi 1<sup>er</sup>** Visite culturelle de Lusigny-sur-Barse (Eglise, bourg et Larivour) Durée : 2h. RDV à 15h à l'Eglise. Organisée par l'AAP.

**Samedi 1<sup>er</sup>** Animation culturelle : Chanson contemporaine par la chorale Tout pour la chanson - RDV à l'Eglise ou à la salle des fêtes de La Villeneuve-au-Chêne. Organisée par l'AAP.

**Lundi 3** Randonnée à vélo Durée : 3h. RDV à 14h à la Maison du parc. Organisée par l'OTI.

**Mardi 4** Visite d'une ferme pédagogique : la Ferme de la Marque Durée : 3h. RDV à 15h30 à la ferme à Champ sur Barse.

**Mercredi 5** Ballade découverte nature Durée : 3h. RDV à 14h 30 à la Maison du parc. Organisée par la Ligue.

**Jeu 6** Ballade découverte nature : Si le paysage m'était conté... Durée : 4h. RDV à 14h à la Maison du Parc ou à 14h30 sur le parking du Croit. Organisée par l'OTI.



**Vendredi 7** Sortie nature : Demoiselles et libellules. Durée : 3h. RDV à 14h30 à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue de l'Enseignement.

**Samedi 8** Randonnée pédestre à Mesnil-Saint-Père Durée : 3h. RDV à 14h30 à la mairie. Organisée par l'AAP.

**Dimanche 9** Visite culturelle de Brienne-la-Vieille (Eglise et boutique du charbon). Durée : 2h. RDV à l'Ecomusée. Organisée par l'AAP.

**Lundi 10** Visite de la ferme pédagogique : la Ferme de la Marque Durée 3 h. RDV à 15 h 30 à la ferme à Champ sur Barse.

**Mardi 11** Sortie nature : Demoiselles et libellules. Durée : 3h. RDV à 14h30 à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue de l'Enseignement.

**Jeu 13** Ballade découverte nature. Durée : 3h. RDV à 14h30 à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue.

**Vendredi 14** Découverte du Parc à vélo... Durée : 3h. RDV à 14h à la Maison du Parc. Organisée par l'OTI.

**Samedi 15** Visite culturelle de Mathaux (Eglise et village). Durée : 2h. RDV à l'Eglise. Organisée par l'AAP.

**Lundi 17** Ballade découverte nature Durée : 3h. RDV à 14h30 à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue.

**Mardi 18** Ballade découverte nature : randonnée autour des étangs De 9h à 16h. RDV à 9h à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue.

**Mercredi 19** Sortie nature : Apprendre à observer la forêt. Durée : 3h. RDV à 9h à la Maison du Parc. Organisée par le Parc.

**Mercredi 19** Visite d'une ferme pédagogique : la Ferme de la Marque Durée 3h. RDV à 15h30 à la ferme à Champ sur Barse.

**Jeu 20** Ballade découverte nature : Si le paysage m'était conté... Durée : 4h. RDV à 14h à la Maison du Parc ou à 14h30 sur le parking du Croit. Organisée par l'OTI.

**Jeu 20** Sortie nature : Découverte des chauves-souris Durée : 2h. RDV à 21h à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue.

**Vendredi 21** Ballade découverte nature. Durée : 3h. RDV à 14h30 à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue.

**Samedi 22** Visite culturelle de Longsols (Eglise et escargotière). Durée : 2h. RDV à l'Eglise. Organisée par l'AAP.

**Lundi 24** Ballade découverte nature Durée : 3h. RDV à 14h30 à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue.

**Mardi 25** Le fonctionnement des Lacs Durée : 3h. RDV à 14h30 à la Maison du Parc. Organisée par l'IIBRBS et l'AAP.

**Mercredi 26** Ballade découverte nature. Durée : 3h. RDV à 14h30 à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue.

**Jeu 27** Découverte du Parc Durée : 3h. RDV à 14h à la Maison du Parc. Organisée par l'OTI.

**Vendredi 28** Visite d'une ferme pédagogique : la Ferme de la Marque Durée 3h. RDV à 14h30 à la ferme à Champ sur Barse.

**Vendredi 28** Ballade découverte nature Durée : 3h. RDV à 14h30 à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue.

**Samedi 29** Visite culturelle à Chauffour-les-Bailly (Eglise et village) Durée : 2h. RDV à 15h à l'Eglise. Organisée par l'AAP.

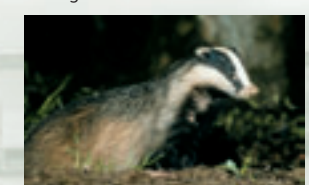
### Août

**Mardi 1<sup>er</sup>** Ballade découverte nature Durée : 3h. RDV à 14h30 à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue.

**Mercredi 2** Visite d'une ferme pédagogique : la Ferme de la Marque Durée 3h. RDV à 15h30 à la ferme à Champ sur Barse.

**Mercredi 2** Ballade découverte nature : Randonnée pédestre autour des étangs De 9h à 16h. RDV à 9h à la Maison du Parc. Organisée par le Parc.

**Jeu 3** Ballade découverte nature Durée : 3h. RDV à 14h30 à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue de l'Enseignement.



**Vendredi 4** Découverte du Parc à vélo Durée : 3h. RDV à 14 h à la Maison du Parc. Organisée par l'OTI.

**Samedi 5** Randonnée pédestre : Arbres remarquables en Forêt de Temple. Durée : 3 h. RDV à 13 h 30 à la mairie de Radonvilliers. Organisée par l'AAP.

**Lundi 7** Visite culturelle : Circuit des curiosités du Parc de la Forêt d'Orient. Durée : 3h. RDV 10h à la Maison du Parc. Organisée par l'AAP.

**Mardi 8** Ballade découverte nature Durée : 3h. RDV à 14h30 à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue.

**Mercredi 9** Visite d'une ferme pédagogique : la Ferme de la Marque. Durée 3h. RDV à 14h30 à la ferme à Champ sur Barse.



**Jeu 10** Ballade découverte nature : Si le paysage m'était conté... Durée : 4h. RDV à 14h à la Maison du Parc ou à 14h30 sur le parking du Croit. Organisée par l'OTI

**Jeu 10** Sortie nature : Découverte des chauves-souris. Durée : 2h. RDV à 21h à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue.

**Samedi 12** Visite culturelle de Brévonnès (Eglise, vue extérieure et village). Durée : 2h. RDV à 15h à la Mairie. Organisée par l'OTI.

**Mardi 15** Visite d'une ferme pédagogique : la Ferme de la Marque Durée 3h. RDV à 14h à la ferme à Champ sur Barse.

**Mercredi 16** Ballade découverte nature. Durée : 3h. RDV à 14h30 à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue.

**Jeu 17** Découverte du Parc Durée : 3h. RDV à 14h à la Maison du Parc. Organisée par l'OTI.

**Vendredi 18** Ballade découverte nature. Durée : 3h. RDV à 14h30 à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue.



**Vendredi 18** Visite culturelle exceptionnelle du Château de Brienne Durée : 2h. RDV à 15h au château. Organisée par l'AAP.

**Mardi 22** Ballade découverte nature Durée : 3h. RDV à 14h30 à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue.

**Mercredi 23** Visite d'une ferme pédagogique : la Ferme de la Marque Durée 3h. RDV à 15h30 à la ferme à Champ sur Barse.

**Jeu 24** Ballade découverte nature Durée : 3h. RDV à 14h30 à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue.

**Vendredi 25** Ballade découverte nature : Si le paysage m'était conté... Durée : 4h. RDV à 14h à la Maison du Parc ou à 14h30 sur le parking du Croit. Organisée par l'OTI

**Samedi 26** Nuit de la chauve-souris RDV à 18h à la Maison du Parc pour un diaporama suivi (20h à 22h30) d'une observation et d'une écoute crépusculaire. Organisée par la Ligue de l'Enseignement et le Parc.

**Mardi 29** Ballade découverte nature Durée : 3h. RDV à 14h30 à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue.

**Mercredi 30** Sortie nature : Apprendre à observer la forêt Durée : 3h. RDV à 9h à la Maison du Parc. Organisée par l'ONF.

**Mercredi 30** Visite d'une ferme pédagogique : la Ferme de la Marque Durée : 3h. RDV à 15h30 à la ferme à Champ sur Barse.

**Jeu 31** Sortie nature : identification des champignons. Durée : 3h RDV à 14h30 à la Maison du Parc. Organisée par la Ligue.

## Quelques rendez-vous à ne pas manquer en 2006

De mai à septembre l'association vous propose des visites de sites et villages (programme complet sur demande) avec par exemple :

### Une visite des barrages-réservoirs (sur inscription)

L'association des Amis du Parc et l'Institut Interdépartemental des Barrages Réservoirs du Bassin de la Seine vous proposent un circuit en bus pour mieux comprendre le fonctionnement des lacs-réservoirs, le mardi 25 juillet. Rendez-vous à 14h30 à la Maison du Parc.

### Une randonnée gourmande (sur inscription)

Parmi le programme de 12 randonnées, nous vous proposons dimanche 10 septembre, un rendez-vous pour une promenade originale, à la découverte du patrimoine naturel, culturel et gourmand du territoire. Une douzaine de kilomètres à pied et à chaque halte l'occasion de déguster des spécialités produites ou élaborées sur le territoire.

### Le moulin à vent à l'honneur

A l'occasion de la reconstruction du moulin à vent de Dosches, un projet pédagogique sera proposé à toutes les écoles du territoire sur ce thème pendant l'année scolaire 2006-2007 (visites, exposition, mallette pédagogique...) débouchant sur un concours de réalisations enfantines individuelles ou collectives dans les domaines artistique, technologique, littéraire...





## territoire d'Orient

Directeur de publication : Dominique VOIX

Rédacteur en chef : Marie-Jeanne BRIAND

Secrétaire de rédaction : Dominique PINOT

Comité de rédaction : Sylvain DEHUREAUX, Yves HAMARD, Sylvain MICHON,  
Evelyne PERROT, Armande SPILMANN, Thierry TOURNEBIZE, Peter Van BUSSEL,  
Christine MOTTARD, Sébastien CLEMENT, Pascale LARMANDE

Crédit photographique : PNRFO, Pascal BOURGUIGNON

Design graphique et édition : TOUCAN.TOUCAN

ISSN 1634-2860



Imprimé avec le label Imprim'Vert sur papier recyclé

Les partenaires institutionnels et financiers du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient sont :  
les communes du Parc, la Région Champagne-Ardenne, le Département de l'Aube,  
la Communauté de l'Agglomération Troyenne, l'Etat

Nos partenaires financiers pour la revue



Nos partenaires médias

